



Rupture période d'essai signer en même temps que le renouvellemen

Par **lacallisto**, le **03/02/2010** à **11:44**

Bonjour,
Mon ami est routier dans une boîte privé d'alsace. Le vendredi 29 au soir, après deux semaines non stop sur les routes, il n'a pas pu ramener le camion au dépôt car il avait atteint le temps de conduite maximum légal. Il a prévenu son patron qui lui a expréssément demandé de ramener le camion même s'il devait enfreindre la loi. Comme il refusait celui ci lui a signifié qu'il serait renvoyé.
Samedi 30 au matin, mon ami a ramené le camion au dépôt. On lui a fait signer le renouvellement de sa période d'essai qui se finissait le 22 janvier (soit une semaine avant ce jour), puis la lettre lui signifiant que sa période d'essai prendrait fin dans 15 jours.
J'aimerais savoir si tout cela est légal et si on ne peut pas considérer qu'il est sous contrat etr qu'il s'agit donc de licenciement puisque sa ^période d'essai était finie depuis une semaine.
Merci d'avance pour votre réponse.